

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
360
NOVEMBRE
2021

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Dynamisme vertueux pour la Zone Industrielle

P. 10

ÉDITO



PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Alors que la vie retrouve peu à peu le chemin d'une normalité, chacune et chacun a plaisir à renouer avec les événements habituels qui font battre le cœur de notre ville. Le succès du marché aux puces ou du nouveau marché artisanal organisé dans le cadre de la semaine bleue par le CCAS en témoignent ! La fréquentation importante des accueils de loisirs en est un autre indicateur.

Si la vie qui anime une cité passe par le dynamisme de son quotidien, elle repose aussi sur la mise en œuvre des engagements pour lesquels la majorité municipale a été élue.

Aussi, bon nombre de projets annoncés ont déjà été réalisés, malgré la crise sanitaire, ou sont en passe de l'être comme, par exemple, le programme de construction de 100 logements en lien avec le bailleur Maisons et Cités pour accroître et moderniser l'offre de logements, ou encore les travaux de modernisation de l'habitat au Foyer Croizat pour améliorer le confort de nos aînés.

Paris 2024, un autre projet en orbite ! En effet, nous avons fait le pari de proposer notre candidature pour que notre salle Régionale Maréchal puisse accueillir des sportifs durant les JO 2024. Loin d'être une folie, le rêve se concrétise, et à travers le lancement du Club Olympique, le rêve devient réalité et permettra de braquer les projecteurs du monde entier sur notre ville et sur notre territoire !

Cette volonté et cette ambition de valoriser notre ville et notre région sont fondamentales. Elles expliquent aussi la réussite de nos projets, et le développement important de nos zones d'activités économiques qui ramènent, à la commune et à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, une plus value économique et des emplois.

C'est cette même volonté qui animait mon prédécesseur, Yvan Druon, Maire de Harnes durant de nombreuses années et Vice-Président au Conseil Départemental. Alors qu'il nous a quittés il y a un an, je tenais à rendre hommage à cet homme qui s'est consacré à sa ville et qui s'était notamment fortement mobilisé autour des questions relevant de notre jeunesse.

Philippe Duquesnoy

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 CULTURE
- 06 TRAVAUX
- 07 SPORT
- 08 CITOYENNETÉ
- 09 CADRE DE VIE
- 10 VIE ÉCONOMIQUE
- 12 JEUNESSE
- 13 PRÉVENTION
- 14 SOLIDARITÉ
- 16 VIE MUNICIPALE
- 18 INFOS PRATIQUES
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ



DANS LES COULISSES DE LA CUISINE CENTRALE DE DUPONT RESTAURATION

Comment sont fabriqués les repas que vos enfants mangent en restauration scolaire et durant les centres de loisirs ? A l'occasion de la 1^{ère} commission restauration de cette année scolaire 2021-2022, des représentants des parents d'élèves, un directeur d'école, des élus et techniciens ont visité, le 22 octobre, la cuisine centrale de Libercourt, là où sont confectionnés les quelque 600 repas journaliers servis dans les «cantines» harnésiennes.

Blouse, charlotte sur la tête et surchaussures (l'hygiène y est sacrée), le groupe découvre cette cuisine hors norme où sont préparés chaque jour près de 28 000 couverts à destination des écoles, crèches, hôpitaux, entreprises et EHPAD.

Etablis par une diététicienne puis validés en commission, les repas sont cuisinés la veille pour le lendemain (le vendredi pour le lundi), puis conditionnés en barquettes, pesés, étiquetés et transférés en cellule de refroidissement.

Car Dupont Restauration travaille en liaison froide. Entendez par là que les aliments subissent une réfrigération rapide (de 65°C à 10°C en moins de 2h), puis sont stockés à des températures comprises entre 0 et 3°C. Les agents communaux sont chargés de les réchauffer (de 0 à 65°C en moins d'une heure) et de les mettre en œuvre.

Rappelons que les menus proposés se doivent de respecter les mesures instaurées par la loi EGalim, comme l'utilisation de produits bio et de qualité ou un menu végétarien hebdomadaire.

Le marché prévoit ainsi 50% de produits de qualité et durables et 20% de produits bio la 1^{ère} année ; puis respectivement 60% et 25% la 2^{ème} année, et 70% et 30% la 3^{ème} année.

Du bio, oui ! Mais il n'est pas question de se fournir à l'autre bout du monde ! La société Dupont Restauration dispose d'un réseau de fournisseurs régionaux et français (pour les produits labellisés). C'est aussi à ce titre que des fontaines remplacent les bouteilles d'eau plate en plastique depuis janvier 2020. Enfin, des tables de tri avec balances ont été installées afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

L'engagement municipal : En attendant la prochaine commission restauration qui devrait avoir lieu début 2022, les services municipaux travaillent avec l'association A Pro Bio pour que Harnes soit labellisée «Territoire engagé».

N° 360 - NOVEMBRE 2021

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilliet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > communication@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Commission paritaire n° 72253

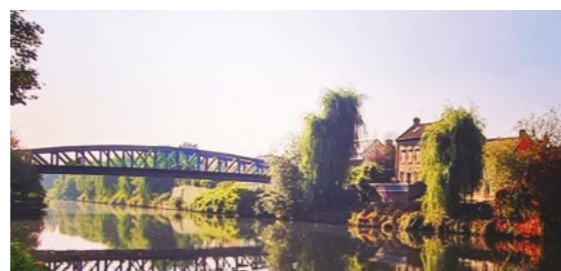
Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20



Quoi de neuf en octobre ? Le 49^{ème} marché aux puces du centre-ville a attiré beaucoup d'exposants et de visiteurs et malgré le brouillard ! Qui dit octobre dit mobilisation contre le cancer du sein. L'appel général a évidemment été entendu comme chaque année par la Municipalité et les associations de la ville. Merci à tous ! Quant aux petits, ils peuvent profiter des vacances de la Toussaint pour s'adonner aux activités de la Médiathèque, fêter Halloween ou encore découvrir les trésors du Musée d'Histoire et d'Archéologie.



Bouh ! Retrouvez notre album photos dédié à Harn'loween sur la page centrale de l'agenda.



LA PHOTO INSTA DU MOIS
par @na.dine387

POSTEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS SUR INSTAGRAM !

Rejoignez la communauté #harnesmaillage et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesmaillage

LA MAGIE DES FÊTES À LA MÉDIATHÈQUE



C'est bientôt Noël à la Médiathèque ! Toute l'équipe a planché sur un programme culturel festif adapté aux petits comme aux grands. Des ateliers musicaux, des ateliers créatifs, des ateliers numériques mais aussi des lectures de contes de Noël !

Que serait Noël sans ses histoires pleines d'amitiés, d'aventures, de pardon ? L'esprit de Noël passe aussi par ces jolis contes enchantés que l'on se raconte au coin du feu ou sous le sapin... La Médiathèque vous propose quelques dates à ne pas manquer surtout si vous souhaitez partager ces instants de douceur avec vos loupiots. On a hâte !



Programme complet du 2 au 30 décembre 2021

Samedi 4 décembre

De 16h à 17h : «Mes 1^{ers} pas musicaux» avec Clément, Intervenant, Ecole de Musique de Harnes / Parents et enfants de 4 à 6 ans.

Mardi 14 décembre

18h30 : Soirée Pyjama de Noël. Viens avec ton doudou pour écouter les histoires de Noël / 4-8 ans.

Mercredi 8 décembre

De 14h à 16h : Labo créatif / 7 à 11 ans.

Mercredi 15 décembre

De 15h30 à 16h30 : Atelier créatif «Petits Créateurs» / 3-6 ans.

Samedi 11 décembre

10h30 : Petits Petons autour du feu, lecture d'albums / 3 mois à 4 ans.

Mercredi 15 décembre

14h à 17h : Atelier numérique «Boîte à bidouilles de Noël» / 8-12 ans.

14h00 - 14h30 - 15h00 - 15h30 - 16h00 - 16h30 : «Petit voyage au cœur du son». Thiéry vous propose de faire un mini voyage dans les sons du bien-être au travers diverses machines sonores et objets venus des 4 coins du monde. Un moment de détente, de calme à partager en famille.

Samedi 18 décembre

15h30 : Spectacle «Les 7 trésors du Père Noël» par Anne Leviel, conteuse / 4-10 ans.

Du 20 au 30 décembre

Bricolages de Noël, brodeuse numérique... en accès libre / Tout public.

Mardi 14 décembre et 21 décembre

Atelier créatif «Instant Créa» / Adulte.

Et des surprises...

BIENTÔT 100 LOGEMENTS NEUFS À LA CITÉ D'ORIENT



Cette nouvelle étape du programme de reconstruction de la Cité d'Orient a débuté le 22 septembre dernier. Bientôt le quartier comptera de nouveaux logements modernes.

D'une durée de 24 mois, les travaux réalisés par le groupe nordiste Sylvagreg ont pour but de créer 100 logements locatifs sociaux individuels. 15 d'entre eux seront réservés aux «seniors» et 30 seront en accession à la propriété. 20% du total des logements seront construits avec la norme RT 2012 et 22 lots seront laissés libres de constructeur. Le bailleur social Maisons et Cités, qui en aura la gestion, a déjà imposé un quota de 7000 heures de travail d'insertion. De quoi donner l'opportunité à des Hamésiens de trouver leur voie.



LES TRAVAUX SE POURSUIVENT...

En octobre, les travaux ont continué à la résidence autonomie Ambroise-Croizat. Les menuiseries du restaurant annexe ont été changées dans le cadre de la Provision sur le Gros Entretien. Les services techniques se sont ensuite attelés aux finitions comme les peintures. Dans les mois à venir, la chaudière sera remplacée et l'année prochaine, les menuiseries de la résidence annexe seront renouvelées.

Quant au Chemin de la Grosse Borne, la sécurité a été renforcée. 3 rétrécissements vont être aménagés ainsi qu'un plateau et une zone 30. La vitesse des automobilistes devrait baisser !

Enfin, l'Ecole de Musique a un nouveau revêtement mural qui offrira une meilleure isolation acoustique.



UNE SOIRÉE SOUS LE SIGNE DE L'OLYMPISME

Courant octobre, une soirée réunissait de multiples élus et acteurs du monde sportif à une soirée à la salle Kraska. L'occasion, pour le Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais (CDOS 62), de lancer officiellement le Club Olympe et d'autres dispositifs, mais aussi de récompenser quelques athlètes et arbitres internationaux présents aux J.O. de Tokyo.



En 2024, le monde entier aura les yeux braqués sur Paris. La capitale accueillera en effet les Jeux Olympiques d'été.

Les collectivités, les clubs sportifs, les licenciés et les populations se doivent d'écrire ensemble cette nouvelle aventure collective. Aussi, le CDOS 62, à travers le Club Olympe, se propose de les accompagner dans le développement sportif du territoire.

En route vers Paris 2024 !



LA SALLE MARÉCHAL TEMPLE NIPPON LE TEMPS D'UN WEEK-END !

Pour faire durer un peu plus le plaisir des JO de Tokyo, le Judo Club Hamésien, avec l'aide de la Municipalité, organise son tournoi international, les 27 et 28 novembre 2021, à la salle Maréchal. Ces compétitions exclusives, à ne pas rater, rassemblent les Minimes (U15) et les Cadets (tes) (U18), venus de 15 pays différents, dès 9h le matin !

Gage d'un niveau très élevé, les rencontres sont labélisées A Excellence ! Nous vous attendons nombreux !

Entrée gratuite. Pass sanitaire et port du masque obligatoires.



PIC : AMÉLIOREZ LA VIE DE VOTRE QUARTIER !



Envie de vous impliquer dans la vie de votre quartier ? Rejoignez les membres du PIC (Projets d'Initiative Citoyenne) et exposez vos idées !

A RETENIR !

Le PIC, c'est l'ancien Fonds de Participation des Habitants (FPH). Il est financé par la Ville et la Région et est géré par l'association AGAC.

Il permet aux habitants de proposer des initiatives pour améliorer la vie de leur quartier et qui nécessitent un financement.

Depuis 2008 et sous l'impulsion de la Municipalité, les Harnésiens ont la possibilité d'agir pour leur quartier, pour leur ville en s'impliquant dans divers dispositifs de participation citoyenne soutenu par la Maison des Initiatives Citoyennes (MIC). Le PIC en est un exemple.

Le PIC a pour but de soutenir les initiatives citoyennes des habitants et des associations, pourvu que les propositions soient en lien avec les 10 thématiques suivantes :

La valorisation et la découverte du patrimoine et de l'histoire locale, la transition énergétique et écologique, la démocratie numérique et la sensibilisation aux usages numériques, la valorisation

des circuits courts, la créativité artistique, la lutte contre l'isolement notamment des personnes fragiles, les échanges de savoirs, l'entraide et le soutien scolaire, la lutte contre l'illettrisme, l'insertion par l'économie ainsi que l'innovation sociale.

Lors des réunions du comité d'attribution (composé d'élus, de techniciens, des représentants d'associations et de conseillers de quartiers), les porteurs de projet sont invités à présenter leur action. Le comité décide ensuite du montant attribué en cas d'avis favorable.

Comment présenter votre candidature ?

Le bulletin ci-dessous doit être dûment complété et renvoyé à l'adresse suivante : mic@ville-harnes.fr ou déposé à la Maison des Initiatives Citoyennes, au plus tard pour le lundi 22 novembre 2021. *Contact : 03.21.67.43.10.*

Bulletin de candidature

Nom : Prénom :

Date de naissance : Numéro de téléphone :

Adresse :

Email :

J'agis : à titre individuel pour une association locale (une copie du mandat du Conseil d'administration de l'association que vous représentez est requise)

Nom de l'association :

Siège social : Numéro de téléphone :

En faisant acte de candidature, j'accepte que mes nom et prénom soient diffusés publiquement sur les listes de candidats. Si je suis élu(e), j'accepte que mes nom et prénom soient diffusés publiquement, au titre des résultats, sur papier et sur le site internet www.ville-harnes.fr

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente candidature. Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes renseignements peut être effectuée par la Ville de Harnes.

A Harnes, le :

Signature

UN ESPACE À VOTRE ÉCOUTE POUR VOS PROJETS

Vous souhaitez améliorer votre confort et/ou réduire vos factures d'énergie ? Vous souhaitez être guidés et accompagnés dans vos démarches ? La Maison de l'Habitat Durable vous aide et conseille pour bien rénover votre logement.



Que vous soyez propriétaires, locataires, syndic de copropriété, primo-accédants, artisans ou encore partenaires associatifs et/ou institutionnels, ce guichet unique et gratuit s'adresse aux habitants et futurs habitants des 36 communes de la CALL.

Ses conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Contact : Maison de l'Habitat Durable, 32 rue Jean-Létienné 62300 LENS – Tél. : 03.21.77.41.41 – mhd@agglo-lenslievin.fr

LES MAISONS FLEURIES RÉCOMPENSÉES

Quoi de mieux qu'une belle soirée pour récompenser celles et ceux qui participent à l'embellissement de la cité ? Les participants du concours des façades fleuries étaient conviés, le 14 octobre, à la salle des fêtes, pour la remise de leurs lots : des bons d'achats à dépenser chez les commerçants harnésiens !

Les confinements successifs ont indéniablement fait émerger des jardiniers en herbe. Preuve en est avec le concours des façades et parterres fleuries relancé cette année par la Municipalité. 27 Harnésiens ont décidé de montrer l'étendue de leurs talents. Quelle que soit la décision du jury, tous contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie et au mieux vivre-ensemble. Félicitations aux participants ! Nul doute que ce concours devrait être réorganisé en 2022.



UNE DÉCHETTERIE AGRANDIE ET MODERNISÉE

Vous avez loupé la dernière collecte des encombrants de l'année 2021 ? En attendant la prochaine qui aura lieu début 2022, vous pouvez ramener vos déchets à la déchetterie de Sallaumines.



Et c'est une déchetterie agrandie que vous découvrirez ! Elle a, en effet, récemment fait l'objet de travaux d'extension. Elle a doublé de surface et s'étend désormais sur plus de 8 000 m². Grande nouveauté : un espace dédié au réemploi a été installé à l'entrée. L'association Récup'tri redonnera une seconde vie aux objets qui y seront déposés.

Jusqu'au 31 mars 2022, la déchetterie est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 18h ; et le dimanche, de 8h30 à 12h.

UNE ZONE INDUSTRIELLE EN PLEINE EXTENSION !



Sans doute cela n'a pas échappé aux quelques habitants ou encore aux salariés et dirigeants des entreprises qui y sont implantées. La Zone Industrielle de la Motte du Bois est en pleine métamorphose. On vous dit tout... ou presque !

Cette dernière n'a eu de cesse de se développer au fil du temps, la compétence économique ayant été reprise, depuis 2000, par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL). Etendue sur 142 hectares, elle compte, à ce jour, une trentaine d'entreprises qui emploient plus de 2 000 personnes.

PRIMELOG : UNE ÉNORME PLATEFORME LOGISTIQUE EN CONSTRUCTION



A proximité immédiate du nouveau rond-point en connexion future avec le contournement de Courrières, le spécialiste Primelog construit un entrepôt logistique de nouvelle génération de 20 834 m² sur une emprise foncière de 51 863m².

Le site intégrera notamment 4 cellules de 5 000 m² environ chacune, ainsi que 630 m² de bureaux et locaux sociaux situés en R+1. Ce projet d'envergure offrira une hauteur libre de 11,3 mètres, 20 quais de chargement, mais aussi un parking d'attente de 6 places pour poids lourds à l'entrée du site et un autre indépendant de 60 places pour véhicules légers. La livraison est prévue pour février 2022.

AGRANDISSEMENT POUR McCAIN

Implantée depuis quelques années à proximité immédiate de McCain, la société Kloosterboer a lancé la construction d'un nouveau bâtiment logistique de grande hauteur (33,75m), permettant ainsi de conforter la Motte au Bois dans sa spécificité logistique de froid négatif. La surface créée sera de 20 230m².

L'ARRIVÉE DE MONDIAL RELAY EN 2022

La société immobilière spécialisée dans la logistique, Mileway, est propriétaire du site «ID Logistics», situé avenue P.-Jacquart et vacant depuis 2 ans. Le promoteur y a réalisé des travaux d'envergure : l'intégralité du bâtiment (toiture, façades...) a été refaite en vue d'accueillir Mondial Relay en 2022.



Fruits d'un travail partenarial entre les services municipaux et communautaires, ces projets illustrent le dynamisme économique de notre belle Ville ! Ce n'est pas tout ! Certaines entreprises, déjà présentes, expriment leur volonté de se développer et/ou s'étendent déjà ; de nouveaux noms souhaitent s'y installer...

DEUX NOUVEAUX GÉRANTS POUR LE BATABAR

Au 100 rue des Fusillés, le Batabar a changé de propriétaires depuis le 5 juin dernier. Aurélie Mistretta, épaulée de son conjoint, Andy Cuvelier, a pris le relais de ses parents, Brigitte et Giovanni.

Elle était commerciale pour le PMU ; lui travaillait dans le bâtiment. Tous deux souhaitent changer de métier et ont saisi cette opportunité.

Bar, tabac, presse, FDJ, PMU et compte Nickel sont les services proposés. Aurélie et Andy vous accueillent les lundis et mardis, de 6h45 à 19h30 ; les jeudis, vendredis et samedis, de 6h45 à 20h et les dimanches, de 7h15 à 14h. Fermé les mercredis.



UN NOUVEAU SERVICE AU MAÎTRE COIFFEUR



Installée au 37 rue de Montceau-les-Mines depuis 27 ans, Agnès Hennequin, gérante du salon mixte «Le Maître Coiffeur», vous propose un nouveau service : le spa capillaire.

Aussi, votre coiffeuse a suivi, en mars dernier, une formation d'une journée à l'institut Leonor Greyl à Paris. Après un diagnostic précis de vos cheveux, elle réalisera un soin complet sur-mesure à base d'huiles et d'extraits de plantes.

Horaires d'ouverture : les mardis et jeudis, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; les mercredis, de 8h à 12h ; les vendredis, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h ; les samedis, de 8h à 13h et de 14h à 17h.

Contact : 03.21.76.46.11.

C'EST REPARTI POUR L'UNION DES PROFESSIONNELS HARNÉSIENS !

Vous êtes commerçant, artisan ou encore professionnel de santé ? Vous n'avez pas pu participer à la réunion du 14 octobre à la salle des fêtes ? L'union commerciale, ou plutôt l'union des professionnels harnésiens, est relancée !

Pour le moment, le bureau n'a pas été réélu. Les quelques professionnels présents ont exprimé leur volonté de faire quelque chose ensemble et de faire vivre le commerce de proximité. Cette nouvelle union sera présente sous le chapiteau «Rue du Commerce» lors du Marché de Saint-Nicolas.

Que vous ayez pignon sur rue ou non, quel que soit votre domaine d'activité, vous contribuez au dynamisme et à la vitalité de notre belle Ville de Harnes ! Rejoignez l'union des professionnels et profitez des nombreux avantages qu'offre une telle association ! Vous y êtes tous les bienvenus ! Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin. Contact : Franck Galinier (Harn'Optic) au 03.21.20.81.58



DES ATELIERS AUTOUR DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

La question de l'égalité Femme/Homme est l'affaire de tous et se pose dès le plus jeune âge. Preuve en est avec le travail mené, au sein de la primaire Pasteur, par les CM2 de Franck Degroote, en partenariat avec Avenir des Cités.



Il s'agit là de la poursuite du projet conduit, depuis le printemps dernier, par le photographe Marc Helleboid. Jusqu'en décembre, les 21 écoliers travailleront sur l'évolution de la présence des femmes dans les Conseils Municipaux de Harnes.

Etude de documents d'archives, prises de photos, observation et réflexion sont programme de ces prochaines semaines.

Un beau projet qui allie à la fois l'Education Morale et Civique (égalité Femme/Homme), le Français (lecture) et les Arts Visuels (photographie).

Encore un peu de patience avant de pouvoir découvrir le fruit de leur travail en mars 2022 !

BOURSES COMMUNALES



Les dossiers de bourses communales seront disponibles à partir du 1^{er} décembre 2021, à l'accueil de la mairie.

Les lycéens et élèves en études supérieures sont concernés par cette aide d'un montant de 25,51 euros.

Pièces à fournir : Certificat de scolarité 2021/2022 et RIB.

INSCRIPTION À L'ALSH DE NOËL



Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) se déroulera du 20 au 31 décembre 2021. Les inscriptions débuteront le lundi 15 novembre et se termineront le mercredi 8 décembre 2021. Plus d'informations au service Enfance-Jeunesse.

Informations au 03.21.79.42.79

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : ON RESPECTE LA RÉGLEMENTATION !

La trottinette électrique est largement plébiscitée comme moyen de locomotion par les jeunes, et donc de plus en plus présente en agglomération. Savez-vous qu'elle est soumise à diverses obligations et interdictions au même titre que les vélos ou les véhicules ? On fait le point pour circuler en toute légalité et surtout en toute sécurité.

Les trottinettes électriques sont des EDPM (Engins de Déplacement Personnel Motorisés), tout comme la gyroroue, l'hoverboard et le gyropode. Le décret n°2019-1082 du 23 octobre 2019 – article 3 R311-1 alinéa 6.15 définit un EDPM comme un véhicule sans place assise pour le déplacement d'une seule personne sans marchandise, équipé d'un moteur non thermique ou d'une assistance non thermique et dont la vitesse est comprise entre 6 et 25km/h.



OUI

- Dès 12 ans
- Hors agglomération sur les pistes cyclables et les voies vertes
- En agglomération, sur les pistes et bandes cyclables, sur les routes limitées à 50km/h et en l'absence d'espace cyclable, sur les aires piétonnes à une allure maximum de 6km/h en respectant le piéton.
- Avec un klaxon audible à 50m, des freins, un gilet haute visibilité. En cas de visibilité insuffisante (amende 35 euros) et des catadioptriques (blanc à l'avant, rouge à l'arrière et orange sur les deux côtés).
- Sur les routes limitées à 80km/h avec un casque, une tenue homologuée à haute visibilité et les feux de signalisation allumés. Pensez à l'assurance responsabilité civile !



NON

- Sur les trottoirs (amende 135 euros)
- Circuler de front ou tracteur ou transporter un passager ou des marchandises (amende 35 euros)
- Utiliser avant l'âge de 12 ans (amende 135 euros)
- Porter ou utiliser des distracteurs (téléphone, casque audio, écouteurs...) (amende 135 euros)
- Circuler à plus de 25km/h sur le domaine public (amende 1500 euros)

INTERDICTION DE TOURNER À GAUCHE !



Après une modification de la signalisation au carrefour des rues du 11 Novembre et de l'avenue des Saules, l'interdiction de tourner à gauche (vers l'avenue des Saules pour les automobilistes provenant du pont) est entrée en vigueur le 11 octobre.

Désormais, vous devrez suivre la nouvelle signalisation. Un panneau d'interdiction a été apposé 150 mètres avant le feu ; un second, juste avant le feu ; et une ligne continue a été tracée sur le sol. Comment accéder à l'avenue des Saules le jour du marché ? Il suffit de rouler jusqu'au rond-point et de tourner sur la rue des Bouleaux pour rejoindre l'avenue des Saules.

POUR PRÉPARER SEREINEMENT LA VENUE DE BÉBÉ !



Vous êtes enceinte et vous souhaitez bénéficier d'un suivi ou de conseils ? La Protection Maternelle Infantile (PMI) peut vous aider et/ou vous orienter vers une sage-femme. Dernièrement elle organisait, en lien avec la CPAM de l'Artois, un parcours d'actions collectives visant à accompagner les futurs parents.

Au cours de 5 ateliers thématiques organisés en octobre au CCAS, de nombreuses futures mamans ont pu aborder divers aspects de la grossesse. Madame Ory, sage-femme en PMI, a pu rassurer ces jeunes mamans (et certainement les papas aussi) face aux nombreuses incertitudes et questions que chacun peut ressentir.

Les divers ateliers ont été consacrés à la prévention (nutrition et sport, tabac, protection des dents...), à l'accouchement (s'y préparer, pendant l'accouchement), au retour de la maternité, à la puériculture et la parentalité.

La PMI, c'est quoi ?

La PMI est un système de protection de la mère et de l'enfant. C'est un service départemental ouvert à tous et placé sous l'autorité du Président du Conseil Départemental. Suivi médical de bébé jusqu'à 6 ans, questions sur la parentalité, actions médico-sociales de prévention... la PMI vous apporte une réponse et/ou vous conseille dans votre rôle de parents.

Notre ville dépend du site de Lens 2, et c'est auprès de celui-ci qu'il faut prendre les rendez-vous.

Contact : PMI Lens 2 : 03.21.13.04.10.

Consultations : les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis après-midi au Relais Petite Enfance, et les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis après-midi au CCAS.

QUELQUES KILOMÈTRES EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

Cette année, les communes de Courrières, Harnes, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-les-Lens, et Loison-sous-Lens s'associent à nouveau pour le traditionnel Téléthon qui se déroulera le 4 décembre.

3 activités autour des berges de la Souchez seront organisées simultanément : une randonnée de 8km, un footing de 12km et un circuit VTT de 15-20km.

Le départ aura lieu à partir de 9h depuis le stade Léo Lagrange de Fouquières ; et l'arrivée, aux Boclets à Noyelles-sous-Lens.

Une participation de 2 euros sera demandée aux participants.

Inscriptions au 06.71.69.85.82 ou par mail à gregcom62740@gmail.com



BEAU SUCCÈS POUR LE MARCHÉ ARTISANAL



Cette année voyait la 70^{ème} édition de la Semaine Bleue. L'occasion, pour le CCAS, de proposer diverses animations à nos aînés, avec notamment le 1^{er} marché artisanal et la découverte du Pôle Séniors.

UN PÔLE POUR LES PLUS DE 60 ANS

solement, perte d'autonomie, difficultés à remplir des documents administratifs : les Séniors rencontrent des problématiques spécifiques. Aussi, un nouveau Pôle Séniors a été créé au CCAS pour les plus de 60 ans. Il se veut être un lieu d'information, de conseils, d'accompagnement, d'aide aux démarches administratives et d'accès aux droits.

Vous connaissez une personne de plus de 60 ans en précarité ? Vous êtes vous-même «sénior» et êtes en difficulté ? N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS. Ingrid Czarnecki, médiatrice sociale référente du Pôle Séniors, est à votre écoute et saura vous guider dans vos démarches.

Contact : 03.21.69.81.79.

QUELQUES CHIFFRES

+60 ANS
PUBLIC CONCERNÉ

600 VISITEURS
AU MARCHÉ ARTISANAL



DES PERMANENCES POUR LA MÉDIATION FAMILIALE À HARNES



Vous êtes en conflit ou en rupture de communication avec un membre de votre famille ? La médiation familiale est peut-être une solution. Rencontrez un médiateur de la Maison de la Parentalité. Il peut, sur rendez-vous, vous recevoir au CCAS. Contact au 03.21.45.81.60 / mpievinois@epdf.fr

PERMANENCES DES ÉLUS



Philippe Duquesnoy
Maire de Harnes, vice-président à la CALL

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie



Annick BOS-WITKOWSKI
Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS



Joachim GUFFROY
Développement sportif, culturel et associatif

Sur rendez-vous, en Mairie



Jean-Pierre HAINAUT
Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*



Valérie PUSZKAREK
Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie



Corinne TATÉ
Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie



Dominique MOREL
Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie



Fabrice GRUNERT
Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le prochain recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par la Mairie.

La réponse par internet présente de nombreux avantages : en effet, pour les personnes recensées, pas de second passage de l'agent recenseur. De plus, le remplissage est facile et rapide ; et la confidentialité, respectée.

NOUS RECHERCHONS DES AGENTS RECENSEURS

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec le service du personnel au 03.21.79.42.79.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Harnes 2024, la force d'un rêve !

Le 13 septembre 2017, à Lima, Paris obtenait enfin l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, après 3 candidatures infructueuses.

Paris 2024 marquera, nous l'espérons, le retour des Jeux responsables et durables, loin de l'image passée et abîmée des Jeux de la démesure et des surcoûts.

A termes, ce seront entre 150 000 et 250 000 créations d'emplois, 5 000 nouveaux logements et 5 à 10 milliards d'euros de retombées financières qui sont attendues.

Ces Jeux Olympiques doivent être une bouffée d'oxygène pour les Français, permettant à chacune et chacun de retrouver, l'espace de quelques semaines, le sourire et de montrer que notre pays est capable du meilleur. Cette fierté, nous la voulons aussi pour notre ville.

Avec la volonté du monde sportif dans son ensemble, la qualité de nos infrastructures sportives et notamment la salle Maréchal, ainsi que l'envie de la majorité municipale de s'inscrire dans cet événement sans commune mesure, nous faisons le choix de proposer notre candidature comme base avant de Paris 2024.

Demain, en 2024, nous serons fiers et heureux d'accueillir des athlètes du monde entier, ici, à Harnes.

Notre ville est un territoire de sport, de passion, de partage, de solidarité, de fair-play et d'effort. En cela, nous partageons les mêmes valeurs qui font la grandeur de l'esprit olympique.

100 ans après les derniers Jeux Olympiques d'été en France, nous avons, toutes et tous, l'occasion de vivre dans nos vies un moment unique, dans une ville unique, Harnes.

Ayons dès à présent l'esprit tourné vers l'olympisme, ayons cette force de rêver à un avenir meilleur, pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Nous déplorons la politique d'abattage massif d'arbres de la part de la municipalité. Après ceux du bois de Florimond replantés en partie, ceux de la Grand'Place remplacés par des pots de fleurs ; et maintenant ceux de l'avenue des Saules abattus pour un parking !

L'attitude de l'Homme à l'égard de son environnement est révélatrice de son attitude envers les autres hommes...

Nous sommes contre la bétonisation et le saccage de notre ville. Nous voulons qu'elle demeure belle et agréable à vivre !

Facebook : anthonygarenaux

Rassemblement pour Harnes

Le 30 octobre 2020, à 75 ans, disparaissait YVAN DRUON, ancien Maire de Harnes et Vice-Président du Conseil départemental. Rendons HOMMAGE à cette personnalité qui aura incontestablement marqué notre ville et contribué à son RAYONNEMENT.

Harnes, construisons le changement !

ETAT CIVIL

Naissances : Kayden QUINCHON, né le 18 septembre - Youssef NOUARI, né le 23 septembre - Hugo ALLART, né le 25 septembre - Riley ECKOUT, née le 3 octobre - Mohamed DARAZIZ, né le 30 septembre - Lou BERNARD, née le 8 octobre - Youness TOUMACH, né le 4 octobre - Helyna RAZLOZNIK, née le 10 octobre - Hugo FERNANDEZ ARENOSA, né le 18 octobre.

Décès : Bernard COUSAERT, 83 ans - Claude BROUWERS, 71 ans - Iréna GIOLDA veuve de Léon STAWIK, 88 ans - Bekkaye LOUAHAB, 61 ans - Georges FRÉMY, 91 ans - Gertruda WODARCZAK veuve de Czeslaw WOJCIESZAK, 94 ans - Mohamed FARAJI, 71 ans - Edouard PYTLAK, 86 ans - Monique BOURGEOIS veuve de Guy BARRE, 86 ans - Henriette ACTHERGALLE veuve de Jean-Baptiste RYCKEWAERT, 82 ans - Bernadette DUBRULLE épouse de Jean WILLEFERT, 81 ans.

Mariages : Samedi 2 octobre 2021 : Rosa BAUDRIN et Béranger BRISSEZ - Mélanie BAVETA et Bilal ZIANI-ELLOUEL. Samedi 23 octobre 2021 : Virginie DEFRANCE et Fouad IDOUCHE.

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle.** Pour prendre RDV, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

INSCRIPTIONS À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou «recensement citoyen»). Vous devez y participer avant votre 18^{ème} anniversaire (ou avant votre 25^{ème} anniversaire dans certains cas).

Pour suivre votre inscription, n'hésitez pas à contacter votre centre de proximité, via le site : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>. Des permanences dédiées se déroulent le mercredi auprès du service «Administration Générale». Plus d'infos au 03.21.79.42.79.

Afin de permettre l'installation du Marché de St Nicolas, le marché hebdomadaire du jeudi 2 décembre sera annulé.

QUAND MARGUERITE DURAS VEILLE AVEC LES MINEURS



Marguerite Duras / La Fosse 21 au début des années 50

Parmi les femmes célèbres qui ont fait escale à Harnes, citons Marguerite Duras, auteure qui, depuis les années 1950, s'imposait tant dans la littérature qu'au théâtre et au cinéma...

Nous sommes en 1967... André Malraux, tout premier Ministre de la Culture, souhaite la rendre accessible à tous et, à cette époque, des municipalités, des comités d'entreprises balbutiants s'engouffrent volontiers dans cette dynamique. De même, la toute jeune «France Culture», radio jugée quelque peu «intello», surfe volontiers sur cette vague sociale et culturelle.

Et la radio d'organiser notamment des veillées nocturnes, rencontres de Français moyens avec des personnalités dont Marguerite Duras. Une émission sera ainsi organisée avec la femme de lettres en pleine gloire après la publication notamment de «Moderato cantabile», à la bibliothèque de Harnes, avec les mineurs, encore en activité, et leur famille, au départ quelque peu intimidés.

Pour démarrer, l'auteure s'improvise lectrice d'un poème d'Henri Michaux, «Un petit cheval», texte qui n'est sans doute pas le plus abordable du poète franco-belge... Silence !

«Je ne suis pas une liseuse», s'excuse Marguerite Duras qui récidive cependant avec «Télégramme de Dakar», du même auteur, musique de mots ancrée sur «Baobabs, baobabs». Un peu gênée, l'invitée supplie : «J'aimerais que vous disiez quelque chose !». Là, nos Harnésiens se jettent à l'eau et

interprètent les poèmes à leur façon. La parole se libère et on regrette d'être souvent mal considéré : «Nous ne sommes pas un peuple arriéré vivant toujours sous la pluie qu'on ne connaît que lorsqu'il y a une grève», assure-t-on en substance.

Et le but de la soirée, à savoir la lecture, vient rapidement sur le tapis : les livres, pourquoi, comment, lesquels ? Les «gueules noires» apparaissent alors intarissables sur leur bibliothèque du 21, ouverte deux soirées par semaine, à raison de 150/200 prêts à chaque séance. Rien de moins !

Et chacun d'évoquer Zola, Sartre, Aragon avant d'en venir à Aimé Césaire qui écrit «au lance-flamme» et qui suscite des réflexions sur l'impérialisme ou le colonialisme... Marguerite Duras connaît... de naissance !

L'écrivaine avoue qu'elle avait envie de rencontrer des mineurs : «Vous n'êtes pas sur la route des vacances, il faut le faire exprès de venir ici». Puis elle confie son trac que «les gens d'ici» se demandent «de quoi se mêlent les intellectuels». Et les Harnésiens de terminer très à l'aise par... une interview en règle et des remerciements !!

La veillée se termine, on débranche la TSF. Mais sûr que cette conversation, désormais très amicale, a dû durer bien longtemps et rester dans la mémoire de tous...

Avec les Amis du Viel Harnes

LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À HARNES !



MARCHÉ DE S^T NICOLAS

**DU 3 AU 5 DÉCEMBRE 2021
GRAND'PLACE**



**NOMBREUX
STANDS**

**BOÎTE AUX
LETTRES**

CARROUSEL

**STAND
PHOTO**

VENDREDI : 18H-21H / SAMEDI : 14H-21H / DIMANCHE : 11H-18H


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Programme complet sur le site de la ville
Restauration possible le vendredi et samedi soir, ainsi que le dimanche midi